



BLOC 3

CRÉER, GÉRER ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ BIEN-ÊTRE



Dernière mise à jour : 13/08/2026
Organisme de formation certifié Qualiopi

- 1 / 6 -

SOMASENS® est une marque de la SASU FONTE YOANN au capital de 3000 euros
SIRET 948 573 662 00020 – RCS CANNES – NAF 8559A – NDA 93830720983
Siège social : 251 chemin des gourettes – Les bureaux du soleil BAT A – 06370 MOUANS SARTOUX
Tél : 06 28 61 57 69 – contact@somasens.fr – www.somasens.fr

Les méthodes enseignées (massages, phytologie, énergétique) visent exclusivement la détente et le bien-être. Elles n'ont aucune visée médicale, paramédicale ou kinésithérapique. Les informations délivrées ne se substituent en aucun cas à un avis médical.

SOMMAIRE

- 1. Informations générales et Équipe**
- 2. Public concerné et prérequis**
- 3. Objectifs, compétences et aptitudes**
- 4. Moyens pédagogiques et techniques**
- 5. Déroulement de la formation**
- 6. Modalités d'évaluation et sanctions**
- 7. Accessibilité et Inclusion**
- 8. Indicateurs de résultats**
- 9. Matériel nécessaire**
- 10. Tarifs et délais**
- 11. Débouchés**

1. Informations générales et Équipe

Intitulé	Créer, gérer et développer son activité bien-être
Code Formation	3
Modalité	PRÉSENTIEL
Format	INDIVIDUEL
Durée totale	1 jour (7 h)
Capacité d'accueil	1 personne

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (QUALIFICATION) :

Yoann Fonte : Massothérapeute spécialisé en techniques tissulaires profondes, circulatoires et en fasciathérapie, ainsi que sonothérapeute. Son approche est essentiellement psychocorporelle. Il est également praticien en psychothérapie, sexothérapie et thérapie de couple, ainsi qu'auteur d'ouvrages de développement personnel.

2. Public concerné et prérequis

- Prérequis de connaissances : aucun prérequis en termes d'expérience, de compétences ou de diplômes/certificats préalables.
- Accessible à toute personne majeure disposant des connaissances informatiques suffisantes pour suivre l'enseignement en visioconférence et procéder aux signatures et évaluations numériques.
- Prérequis physiques : aucun prérequis physique spécifique pour le module théorique. Aptitude à la station debout prolongée et à l'effort articulaire (mains/épaules) pour l'évaluation pratique. Toute situation de handicap fera l'objet d'une étude pour aménagements raisonnables.
- Le module 3.1 a une vocation exclusivement pédagogique et informative. Il vise à transmettre des connaissances générales sur la création et la gestion d'une activité de bien-être. Les informations délivrées lors de cette formation ne constituent en aucun cas une prestation de conseil juridique, fiscal, comptable ou en gestion d'entreprise individualisée.

3. Objectifs, compétences et aptitudes

Les objectifs visés sont les suivants :

Ce cursus est dédié à l'accompagnement entrepreneurial complet. Il vise à fournir les outils stratégiques pour créer sa structure et à valider la viabilité du projet professionnel à travers des travaux personnels encadrés.

Le bloc 3 comprend :

- **Module 3.1** : Créer, gérer et développer une activité de bien-être.
- **Évaluation** : Rédaction d'un mini-mémoire, fiches de suivi et examen de validation.

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Sélectionner le statut juridique, social et fiscal le plus adapté à son projet professionnel ;
- Piloter sa structure à l'aide des outils de gestion administrative et comptable de base ;
- Construire un budget prévisionnel viable et analyser son marché local ;
- Déterminer une offre tarifaire cohérente et élaborer une politique qualité de fidélisation ;
- Déployer une stratégie de communication efficace pour promouvoir son activité et ses prestations.

4. Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques sont les suivants :

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec le formateur.
- Méthode d'enseignement active et participative.
- Pratique des massages sur un modèle.

Les moyens techniques à disposition sont les suivants :

- Livret de formation papier comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement.
- Planches et schémas anatomique et des méridiens énergétiques à disposition.
- Tableau blanc, feutres, tables et chaises.
- Tables de massage.
- Chaises de massage.

5. Déroulement de la formation

Dans le cadre d'un enseignement actif et participatif, les réponses aux questions se font en temps réel. Les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la progression de la formation.

Déroulement :

Ce cursus est réalisé **exclusivement en individuel** (1 jour / 7 heures en présentiel).

Le parcours de certification inclut :

- **Formation (Module 3.1) :** 7 heures d'accompagnement stratégique personnalisé sur la création et la gestion d'entreprise.
- **Travail personnel :** Remise d'un mini-mémoire professionnel et de fiches de suivi de pratique.
- **Évaluation :** Passage d'un examen final validant les compétences acquises et la structuration du projet.

6. Modalités d'évaluation et sanctions

Les modalités d'évaluation des acquis sont :

- Évaluation théorique écrite en fin de module. Notation sur 20 points. 10 points minimum pour valider un module.
- Réalisation et remise d'un projet professionnel.
- Réalisation et remise d'un mini-mémoire d'activité.
- Examen final comprenant une présentation orale du mini-mémoire d'activité et une restitution pratique des enseignements des BLOCS 1 et 2.

Les sanctions visées sont :

- Attestation (non certifiant au sens de France Compétences) et certificat de réalisation remis en fin de module.
- Remise de l'attestation (non certifiant au sens de France Compétences) de « Massopraticien Bien-Être » après l'examen final.

7. Accessibilité et Inclusion

Personnes en situation de handicap :

Somasens s'engage pour l'égalité des chances et l'inclusion. Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap, Yoann Fonte, au 06 28 61 57 69 ou par email en amont de votre inscription.

Nous étudierons ensemble, et en toute confidentialité, les aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels nécessaires à la bonne réussite de votre parcours. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires experts (RHF, AGEFIPH, Cap Emploi) afin de sécuriser votre apprentissage.

Personnes en situation précaire :

Nous avons à cœur de rendre nos enseignements accessibles. Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez nous en faire part. Des solutions d'échelonnement de paiement peuvent être envisagées en interne, et nous pourrions vous orienter vers nos partenaires sociaux, tels que le CCAS de Mouans-Sartoux, pour étudier d'éventuels dispositifs d'aide.

Personnes en réinsertion ou recherche d'emploi :

La formation est un formidable levier de rebond professionnel. Somasens vous accompagne dans vos démarches de reprise d'activité. Nous tenons à votre disposition les devis et programmes nécessaires au montage de vos dossiers de financement, et pouvons faire le lien avec France Travail ou votre conseiller en évolution professionnelle.

8. Indicateurs de résultats

Nouvelle formation au catalogue (pas de données actuellement).

9. Matériel nécessaire

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs.
- Tenue souple et confortable, chaussons ou chaussettes épaisses.
- Maillot de bain (deux pièces impérativement pour les femmes) ou sous-vêtements salissables.
- Drap housse, fouta ou grande serviette (80 x 190cm minimum) pour protéger la table.
- Grande serviette (80 x 190cm minimum) ou fouta pour se couvrir.
- Serviette moyenne (40 x 80cm minimum) pour le jeu de serviette poitrine.
- Protège-tête ou une petite serviette (30 x 50cm minimum).
- Serviette essuie-main.
- Flacon d'huile végétale neutre (amande douce, noyau d'abricot, pépins de raisin...), idéalement de qualité biologique, avec poussoir.

10. Tarifs et délais

Tarifs en format individuel :

- 580 € net (exempt de TVA) pour un financement personnel.
- 740 € net (exempt de TVA) pour un financement par un organisme.

Délais administratifs :

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels.
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme.

Délais d'accès à la formation :

- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle ou collective au sein de vos locaux (intra-entreprise).
- De 1 à 3 mois pour une formation individuelle au sein de nos locaux (inter-entreprise).

Modalités de financement :

Pour découvrir vos possibilités de prise en charge (OPCO, FAF, France Travail...) et être accompagné(e) dans vos démarches, veuillez consulter notre catalogue ou notre site internet.

11. Débouchés

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un spa, un centre esthétique...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile,
- Intervention en institution, en association...,
- Prestations en salle de sport, hôtellerie, camping, yacht...